

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 11

L'an deux mil six, le onze novembre à 9 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence du Maire Jean MONTEIL.

Membres présents : 07

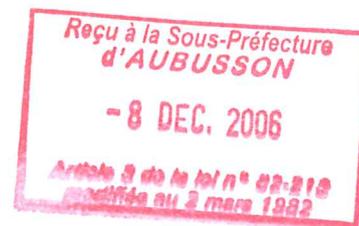
Présents : MONTEIL J., BEYNARD P., CLIDIÈRE E., SIVADE A., DRUESNE A., DRUESNE E., GIRON D.,

Date de convocation :
31/10/2006

Excusée : DESSEAUVÉ D., MAZAUD J-B., DURAND N., MOULY J-C.,

Date de publication :
13/11/2006.

Secrétaire de séance : Annie DRUESNE.



Objet : Motion concernant la desserte ferroviaire de La Creuse.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du débat public sur le projet de ligne à grande vitesse Poitiers – Limoges.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le maire, à l'unanimité :
Considérant que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du limousin à un projet exclusif de la ligne à grande vitesse Poitiers – Limoges pénaliserait lourdement La creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les quinze années à venir.

Demande :

- La modernisation de la ligne historique La Souterraine – Châteauroux – Vierzon – Paris, avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris.
- L'aménagement de la ligne Guéret – Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification.
- Une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est Creusoise (Mérinchal, Auzances – Evaux – Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.

Pour copie conforme,
Le Maire : Jean MONTEIL

